

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00461

Numéro SIREN : 404 744 120

Nom ou dénomination : 100 % MOTO

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2021 sous le numéro de dépôt 13857

		Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 319	20 256	63		813
Fonds commercial (1)	436 256		436 256		436 256
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	112 518	111 718	795		1 899
Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 371	77 159	5 212		5 311
Autres immobilisations corporelles	520 140	306 987	213 153		141 493
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					9 489
Immobilisations financières (2)					
Participations (mise en équivalence)					
Autres participations	1 573		1 573		1 552
Créances rattachées aux participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	8 111		8 111		8 111
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 181 284	516 119	665 165	604 925	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 301 415	63 320	1 238 095		1 376 339
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances (3)					
Clients et comptes rattachés	15 787	11 547	4 240		111 863
Autres créances	45 080		45 080		29 186
Capital souscrit et appelé, non versé					
Divers					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 356 506		1 356 506		139 896
Charges constatées d'avance (3)	11 983		11 983		16 518
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 730 771	74 867	2 655 904	1 673 802	
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL GENERAL	3 912 055	590 986	3 321 069	2 278 727	
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)					
(3) Dont à plus d'un an (brut)					

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	378 000	378 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 260	2 260
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 800	37 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 724	18 724
Report à nouveau	299 617	143 303
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	144 823	156 314
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	881 224	736 401
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 362 852	190 965
Emprunts et dettes financières diverses (3)	325 406	329 950
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	593 631	922 021
Dettes fiscales et sociales	137 077	99 390
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 880	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 439 845	1 542 326
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 321 069	2 278 727
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 361 732	152 393
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 078 113	1 389 933
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 120	38 572
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	4 594 750		4 594 750	4 697 010
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	269 587	146	269 733	250 289
Chiffre d'affaires net	4 864 337	146	4 864 483	4 947 299
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			134 309	87 584
Autres produits			4 075	2 132
Total produits d'exploitation (1)			5 002 867	5 037 015
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			3 643 323	4 213 149
Variations de stock			114 859	-387 160
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-34 419	-30 169
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			500 965	540 594
Impôts, taxes et versements assimilés			55 684	44 022
Salaires et traitements			297 527	305 481
Charges sociales			91 535	85 268
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 761	30 906
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			63 320	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			12 150	3 258
Total charges d'exploitation (2)			4 789 705	4 805 348
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			213 162	231 667
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			79	131
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Définitions positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			79	131
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			11 770	13 854
Définitions négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			11 770	13 854
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 691	-13 723
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)			201 471	217 944

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		443
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	443	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	125	585
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	125	585
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-125	-142
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	56 523	61 488
Total des produits (I+III+V+VII)	5 002 945	5 037 589
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 858 123	4 881 275
BENEFICE OU Perte	144 823	156 314
<i>(a) Y compris :</i>		
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>		
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>		

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire COVID-19 et les mesures de confinement annoncées depuis le 16 mars 2020 n'ont pas eu d'impact très significatif sur les comptes annuels au 31/12/2020 de la société.

Au cours de l'exercice, la société a adapté son organisation et ses modes de travail, et a pris les mesures suivantes :

- Mise en place du chômage partiel
- Recours au prêt PGE pour un montant total de 1 100 ke. A ce jour cette somme n'a pas été utilisée par la Société.

Malgré la crise COVID-19, à la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation dans les 12 prochains mois.

Désignation de la société : SARL Cent pour Cent MOTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 3 321 069 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 144 823 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

		Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement					
- Fonds commercial		436 256			436 256
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		20 319			20 319
Immobilisations incorporelles		456 576			456 576
- Terrains					
- Constructions sur sol propre					
- Constructions sur sol d'autrui					
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		112 513			112 513
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		78 974	3 397		82 371
- Installations générales, agencements aménagements divers		358 641	107 029		465 670
- Matériel de transport		50 426	4 043		54 470
- Matériel de bureau et informatique, mobilier					
- Emballages récupérables et divers					
- Immobilisations corporelles en cours					
- Avances et acomptes		9 489		9 489	9 489
Immobilisations corporelles		610 043	114 470	9 489	715 024
- Participations évaluées par mise en équivalence					
- Autres participations		1 552	21		1 573
- Autres titres immobilisés					
- Prêts et autres immobilisations financières		8 111			8 111
Immobilisations financières		9 664	21		9 685
ACTIF IMMOBILISE		1 076 283	114 491	9 489	1 181 284

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		114 470		21
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		114 470		21
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		9 489		
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		9 489		9 489

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	436 256
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	436 256

Le fonds commercial correspond aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés, qui ne fait pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial :

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle. Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet

d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	19 506	750	750	20 256
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	110 614	1 104		111 718
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	73 663	3 496		77 159
- Installations générales, agencements aménagements divers	217 673	38 822		256 495
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 902	590		50 492
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	451 852	44 011		495 863
ACTIF IMMOBILISE	471 358	44 761		516 119

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 80 962 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	8 111		8 111
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 787	15 787	
Autres	45 080	45 080	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 983	11 983	
Total	80 962	72 850	8 111
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	40 653
Total	40 653

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 378 000,00 Euro décomposé en 945 titres d'une valeur nominale de 400,00 Euro.

			Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice				
Titres émis pendant l'exercice			945	400,00
Titres remboursés pendant l'exercice				
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice			945	400,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 439 845 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 120			
- à plus de 1 an à l'origine	1 361 732			
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	593 631	593 631		
Dettes fiscales et sociales	137 077	137 077		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	346 285	346 285		
Produits constatés d'avance				
Total	2 439 845	1 078 113		1 361 732
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice	-1 209 339			
(**) Dont envers les associés	325 406			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 235
Agios à échoir	1 120
Dettes provis. pr congés à payer	21 890
Etat - autres charges à payer	16 948
Total	45 193

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 983		
Total	11 983		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 5 303 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Effectif

Effectif moyen du personnel : 11 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	9	
Ouvriers		
Total	10	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>CGI (Ford Transit) = 42 mois</i>	13 918
<i>BMW Financial Services = 20 mois</i>	30 689
Autres engagements donnés	44 607
Total	44 607
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

BPS :

Engagements par signature donnés par la Banque Populaire :

Cautions diverses : 90 000 euros

100% MOTO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 378.000 €
Siège social : 40 rue Ettore Bugatti
Parc d'Activités Garosud
34070 MONTPELLIER
RCS Montpellier n° 404 744 120

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2021**

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 144 823 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice 144 823 €

Affectation

- Dividende, 80 000 €

- Le solde 64 823 €

Au compte « Report à nouveau »,

Qui se trouvera porté à 364 440 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveront à 801 224 €.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 84,66 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social avant le 30/09/2021.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

DECISION COLLECTIVE DU	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
15/09/2020	0 €
19/12/2019	190 000€
22/11/2017	70.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant
Yannick POUGET

CERTIFIÉ CONFORME

100% MOTO

Société à Responsabilité Limitée

Parc d'activités Garosud
40, rue Ettore Bugatti
34 070 MONTPELLIER

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

100% MOTO

Société à Responsabilité Limitée

Parc d'activités Garosud
40, rue Ettore Bugatti
34 070 MONTPELLIER

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée Générale de la société 100% MOTO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 100% MOTO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

100% MOTO

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice.

En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

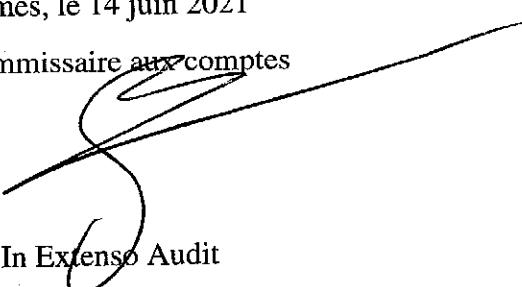
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

100% MOTO

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nîmes, le 14 juin 2021

Le commissaire aux comptes



In Extenso Audit
Philippe TERRISSON

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 319	20 256	63	813
Fonds commercial (1)	436 256		436 256	436 256
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	112 513	111 718	795	1 899
Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 371	77 159	5 212	5 311
Autres immobilisations corporelles	520 140	306 987	213 153	141 493
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				9 489
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 573		1 573	1 552
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 111		8 111	8 111
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 181 284	516 119	665 165	604 925
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 301 415	63 320	1 238 095	1 376 339
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés.	15 787	11 547	4 240	111 863
Autres créances	45 080		45 080	29 186
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 356 506		1 356 506	139 896
Charges constatées d'avance (3)	11 983		11 983	16 518
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 730 771	74 867	2 655 904	1 673 802
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 912 055	590 986	3 321 069	2 278 727
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	378 000	378 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 260	2 260
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 800	37 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 724	18 724
Report à nouveau	299 617	143 303
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	144 823	156 314
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	881 224	736 401
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 362 852	190 965
Emprunts et dettes financières diverses (3)	325 406	329 950
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	593 631	922 021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 077	99 390
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 880	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 439 845	1 542 326
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 321 069	2 278 727
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 361 732	152 393
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 078 113	1 389 933
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 120	38 572
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	4 594 750		4 594 750	4 697 010
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	269 587	146	269 733	250 289
Chiffre d'affaires net	4 864 337	146	4 864 483	4 947 299
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			134 309	87 584
Autres produits			4 075	2 132
Total produits d'exploitation (I)			5 002 867	5 037 015
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			3 643 323	4 213 149
Variations de stock			114 859	-387 160
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-34 419	-30 169
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			500 965	540 594
Impôts, taxes et versements assimilés			55 684	44 022
Salaires et traitements			297 527	305 481
Charges sociales			91 535	85 268
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 761	30 906
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			63 320	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			12 150	3 258
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			4 789 705	4 805 348
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			213 162	231 667
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			79	131
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Définitions positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			79	131
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			11 770	13 854
Intérêts et charges assimilées (4)				
Définitions négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			11 770	13 854
Total charges financières (VI)			-11 691	-13 723
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			201 471	217 944

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		443
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	443	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	125	585
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	125	585
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-125	-142
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	56 523	61 488
Total des produits (I+III+V+VII)	5 002 945	5 037 589
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 858 123	4 881 275
BENEFICE OU PERTE	144 823	156 314
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire COVID-19 et les mesures de confinement annoncées depuis le 16 mars 2020 n'ont pas eu d'impact très significatif sur les comptes annuels au 31/12/2020 de la société.

Au cours de l'exercice, la société a adapté son organisation et ses modes de travail, et a pris les mesures suivantes :

- Mise en place du chômage partiel
- Recours au prêt PGE pour un montant total de 1 100 ke. A ce jour cette somme n'a pas été utilisée par la Société.

Malgré la crise COVID-19, à la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation dans les 12 prochains mois.

Désignation de la société : SARL Cent pour Cent MOTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 3 321 069 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 144 823 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				436 256
- Fonds commercial	20 319			20 319
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				456 576
Immobilisations incorporelles	456 576			
- Terrains				112 513
- Constructions sur sol propre				78 974
- Constructions sur sol d'autrui		3 397		82 371
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	112 513			358 641
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	78 974	107 029		50 426
- Installations générales, agencements aménagements divers	112 513			9 489
- Matériel de transport	78 974	4 043		610 043
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	82 371			9 489
- Emballages récupérables et divers	358 641			114 470
- Immobilisations corporelles en cours	50 426			9 489
- Avances et acomptes	9 489			9 489
Immobilisations corporelles	610 043	114 470	9 489	715 024
- Participations évaluées par mise en équivalence				1 552
- Autres participations		21		8 111
- Autres titres immobilisés	1 552			9 664
- Prêts et autres immobilisations financières	8 111			21
Immobilisations financières	9 664	21	9 489	9 489
ACTIF IMMOBILISE	1 076 283	114 491	9 489	1 181 284

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		114 470		21
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		114 470	21	114 491
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		9 489		9 489
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		9 489		9 489

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	436 256
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	436 256

Le fonds commercial correspond aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés, qui ne fait pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial :

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle. Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet

d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	19 506	750		20 256
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 506	750		20 256
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	110 614	1 104		111 718
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	73 663	3 496		77 159
- Installations générales, agencements aménagements divers	217 673	38 822		256 495
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 902	590		50 492
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	451 852	44 011		495 863
ACTIF IMMOBILISE	471 358	44 761		516 119

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 80 962 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 111		8 111
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 787	15 787	
Autres	45 080	45 080	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 983	11 983	
Total	80 962	72 850	8 111
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	40 653
Total	40 653

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 378 000,00 Euro décomposé en 945 titres d'une valeur nominale de 400,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	945	400,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	945	400,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 439 845 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 120	1 120		
- à plus de 1 an à l'origine	1 361 732			1 361 732
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	593 631	593 631		
Dettes fiscales et sociales	137 077	137 077		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	346 285	346 285		
Produits constatés d'avance				
Total	2 439 845	1 078 113		1 361 732
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-1 209 339			
(**) Dont envers les associés	325 406			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 235
Agios à echoir	1 120
Dettes provis. pr congés à payer	21 890
Etat - autres charges à payer	16 948
Total	45 193

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 983		
Total	11 983		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 303 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Effectif

Effectif moyen du personnel : 11 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	9	
Ouvriers		
Total	10	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
CGI (Ford Transit) = 42 mois	13 918
BMW Financial Services = 20 mois	30 689
Autres engagements donnés	44 607
Total	44 607
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

BPS :

Engagements par signature donnés par la Banque Populaire :

Cautions diverses : 90 000 euros